

LVE RINCE

Liquide de rinçage vaisselle en machine

Liquide destiné à améliorer le rinçage de la vaisselle lors de son passage en machine.
Permet l'élimination de toutes les traces blanchâtres et rend à la vaisselle toute sa brillance.
Facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle.
Est efficace en eau dure comme en eau douce.

Mode d'emploi

Machines ménagères :

Verser le produit dans le bac du lave-vaisselle prévu à cet effet.

Machines avec doseur automatiques :

Régler l'arrivée du produit de 0,5 à 1,5 g/l d'eau chaude (70-80°C).

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L, bidon de 20 L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide bleu violet
- pH : 2,1 - 3,1
- Densité : 1,01 - 1,03

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

20-12-2017 Ind. 7 ■

